

DOSSIER D'INSCRIPTION ASSOCIATION SPORTIVE



COLLEGE VICTOIRE DAUBIE



PRESENTATION DE L'ASSOCIATION :

Tous les jours de la semaine de nombreuses activités sportives sont proposées aux élèves du collège. Ces activités sont encadrées par les enseignants d'Éducation Physique et Sportive. Elles permettent à tous les élèves qui le souhaitent de bénéficier d'entraînements (voir le tableau des horaires de chaque activité) et de participer à des sorties, compétitions et championnats sportifs certains mercredis après-midi entre 13h et 17h.

Tous les élèves sont les bienvenus qu'ils soient débutants ou confirmés et qu'ils soient intéressés par une pratique de découverte, de loisir ou de compétition.

Cette année, les activités proposées toute l'année sont :

BADMINTON, FUTSAL, HANDBALL, TENNIS DE TABLE, SPORT SANTÉ (*remise en forme, rando, prépa cross...*)

D'autres activités sont proposées (sur inscription préalable) à différentes périodes de l'année : **CROSS, SURF, GYM, DANSE, SANDBALL, BEACH VOLLEY, ATHLÉTISME ESTIVAL, RAID DES COLLÉGIENS, VOILE...**

Dans chaque sport nous souhaitons engager des équipes de filles et des équipes de garçons afin de participer aux championnats féminins et masculins de l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS).

L'inscription pour l'une des activités peut ouvrir l'accès à toutes les autres. Cependant, il faudra que l'élève choisisse, en accord préalable avec les professeurs responsables, une activité DOMINANTE pour pouvoir s'engager en compétition s'il le souhaite (et éventuellement participer aux autres si le calendrier le permet).

Remarque pour les élèves des Sections Sportives :

Tous les élèves de sections sportives (Football, Rugby et Surf) seront convoqués pour les rencontres UNSS de leurs activités respectives et pour les Cross donc la licence Association sportive leur est obligatoire.

Horaires et lieux d'entraînements de l'association sportive (2022-2023) :

Activités	JOURS	Horaires	Lieux d'entraînements	Professeur responsable
Tennis de table	Lundi	12h55-13h50	Gymnase du Collège	M. Miossec
Badminton	Mardi	12h05-13h	Gymnase du Collège	M.Christ
Handball 6e/5e	Mardi	13h-13h55	Gymnase du Collège	Mme. Simon
Rencontres UNSS	Mercredi	Suivant affichage	Sorties	Suivant affichage sur panneau AS
Futsal	Jeudi	12h55-13h50	Gymnase du Collège	M. Miossec
Sport santé	Jeudi	12h05-13h	Gymnase Collège/Bois	M. Christ
Badminton	Vendredi	12h05-13h	Gymnase du Collège	M.Christ
Handball 4e/3e	Vendredi	13h-13h55	Gymnase du Collège	Mme. Simon

*Remarque : En cas de modification des horaires ou autres données les enfants seront informés directement ou par affichage sur le panneau d'information de l'association sportive situé dans le hall du collège.
Lors des compétitions et déplacements en car les horaires seront affichés sur ce même panneaux information.*

COMMENT S'INSCRIRE ?

Pièces à fournir :

- Le document d'autorisation parentale ci-joint rempli et signé par le responsable légal,
- 1 chèque de 20 euros libellé à l'ordre de: «Association sportive Collège Victoire Daubié»

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e) Mme ou Mrresponsable légal

domicilié à :

autorise l'enfant, né(e) le

élève en classe deà :

- Participer aux activités de l'association sportive du collège Victoire Daubié,
- Autorise le professeur responsable ou l'accompagnateur à faire pratiquer, en cas d'urgence, une intervention médicale ou chirurgicale (1)

(1) : rayer en cas de refus

Personnes à prévenir en cas d'urgence :

.....N° de Téléphone :

Activités dominantes choisies:

BADMINTON **FUTSAL** **HANDBALL** **TENNIS DE TABLE** **SECTION :.....**

SPORT SANTÉ **AUTRE :.....**

L'adhésion à l'Association Sportive, bien que volontaire, engage mon enfant à une participation assidue aux entraînements et si possible aux compétitions du mercredi.

Pour la sécurité de votre enfant et par respect pour son professeur, nous vous remercions de bien vouloir excuser toute absence par un mot dans le carnet ou un appel au collège avant l'absence si elle est prévisible ou dès le retour de l'élève au collège.

Les élèves inscrits aux activités de l'AS du midi sont prioritaires à la cantine les jours de leurs entraînements. La cantine ne fonctionnant pas le mercredi midi, les élèves peuvent déposer leur repas à la vie scolaire. Un réfrigérateur et un micro-onde sont à leur disposition. Ils déjeunent au collège sous la surveillance d'un personnel de vie scolaire.

Fait à, le

Signature des parents ou du représentant légal :

.....